## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON Séance du 19 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit le 21 septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

<u>Présents</u>: DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - - -- RAMALHO Irène - ROUX Marie-Elisabeth

Absent: HO THAM KOUIE Sandra

Absents excusés DOMINGIE Noël, - VEYSSIERES Sylvie,

Convocation du 10/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-05-Nombre de votants 05

## **OBJET: INDEMNITE DE CONSEIL ANNEE 2018**

Mr le Maire fait part au conseil municipal des indemnités de conseil pour l'année 2018.

Pour: 5 Contre: 0 Abstention: 0

S. j.i.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- autorise le Maire a émettre un mandat pour le règlement des indemnités de conseil pour l'année 2018 soit 240 jours de gestion.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

> Le 27/09/2018 Le Maire Bruno DESMAISON

